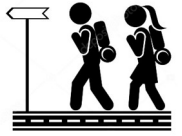


Evaluation du programme européen LEADER 2014-2022 en Cévennes

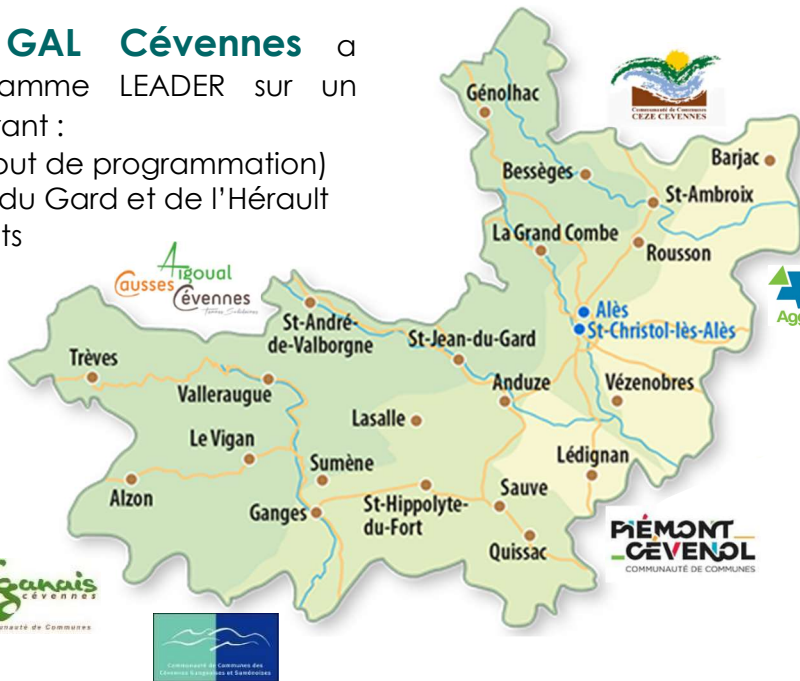


Un programme
LEADER en Cévennes
Pourquoi ?

Pour **ancrer la population** sur le territoire
en dynamisant l'**économie locale**
et en levant les freins à l'**attractivité**

L'association **GAL Cévennes** a animé un programme LEADER sur un **périmètre** couvrant :

- 6 EPCI (9 en début de programmation)
- 179 communes du Gard et de l'Hérault
- 148 000 Habitants
- 2790 km²



Par qui ?



Une équipe d'animation et de gestion de deux personnes

pour :
Informer et communiquer sur LEADER ; Conseiller et accompagner les porteurs de projets du dépôt de la demande au paiement de la subvention ; Coordonner l'intervention des acteurs du territoire ; Valoriser les projets aidés.

Un comité de programmation représentatif du territoire. Composé de 28 membres privés et 22 membres publics, il s'est réuni 4 fois par an pour l'élaboration de la stratégie et la sélection des projets pour une consommation responsable de l'enveloppe financière.

Un comité technique diversifié, composé d'une trentaine de techniciens qui se sont impliqués tout au long du programme pour donner un avis sur les méthodes de sélection et la pertinence des projets au regard de la stratégie définie.



Les Cévennes, un vaste territoire marqué par une identité forte.

Contexte

Ce territoire rural, bien que diversifié, a une histoire, des ressources et des besoins communs :

Des paysages variés riches en biodiversité et valeurs patrimoniales (du Mont Aigoual à la Garrigue), des contraintes partagées (relief, connexions des différentes vallées, phénomènes météorologiques) et des **problématiques similaires**, à savoir, des **communes rurales et isolées** qui nécessitent une **redynamisation socio-économique**, **l'accompagnement d'une agriculture traditionnelle** de type polyculture-élevage et une **offre touristique à valoriser**.

Afin de contribuer à la dynamique territoriale, le GAL Cévennes a bénéficié de 2014 à 2022 et après deux réabondements, d'une enveloppe totale de 3 106 408,53 € ce qui équivaut à 17€ par habitant.

Mise en œuvre du programme Comment ?

Communication

Réunions d'informations – Flyer
– Articles – Site internet –
Emissions radio



+ de 760 demandes de renseignements

Une sélection collective et rigoureuse des projets :

18 dossiers rejetés
3 dossiers déprogrammés

95 dossiers programmés

Avec un équilibre des types de porteurs de projets souhaité par le GAL et favorisé par le statut associatif :

47 porteurs publics
48 porteurs privés aidés

→ 1 **grille de sélection** par fiche action avec notation :

« En quoi le projet contribue à : la stratégie, la vie économique, la création de réseaux, moins d'empreinte écologique, la valorisation des ressources locales, l'innovation... ? »

→ 2 **passages en comité de programmation pour avis d'opportunité et pour validation**

→ 4 **appels à projets** : 3 pour l'accueil touristique et 1 pour le patrimoine bâti

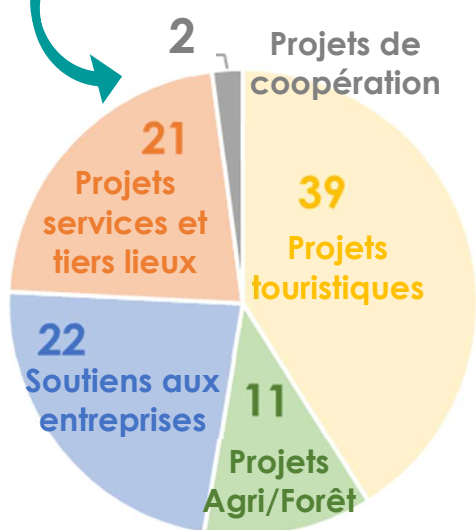
Une **STRATEGIE LOCALE DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

avec **5 Fiches actions** déclinées en 10 opérations



Une démarche **ascendante et participative** adaptée aux spécificités des Cévennes





Pour quels projets ?

Le « développement touristique » a été soutenu à travers **4 appels à projets, 3 sur l'hébergement et 1 sur le patrimoine bâti.**

La majorité des projets (62%) ont été portés à l'échelle d'une commune ou d'une intercommunalité.

Les membres du GAL ont souhaité prioriser les investissements pour des projets structurants aux frais de fonctionnement.

La quasi majorité des projets (43%) ont présenté des dépenses mixtes, matérielles et immatérielles, associant travaux et étude d'architecte ou équipement et communication.

Les dépenses matérielles (équipements professionnels, travaux) sont largement majoritaires avec 61% des dossiers.

Le GAL a soutenu 2 actions de coopération :

- ➔ **Création d'un réseau d'échanges** entre éleveurs des Cévennes, d'Italie et d'Espagne, et de vidéos pour la **valorisation de la pratique du pastoralisme**
- ➔ **Valorisation touristique de la nuit et du ciel nocturne** avec création d'un livret pédagogique sur le monde de la nuit et la pose de mobiliers d'observations sur trois sites : Parcs nationaux des Cévennes et des Pyrénées et parc régional des Causses du Quercy, et **participé à un projet de coopération** visant l'accompagnement de l'essor des **brasseries artisanales** utilisant des ressources locales.



Montage financier ?

Grâce à la contribution de cofinanceurs variés (Communes et Communautés de communes, Départements du Gard et de l'Hérault, Région Occitanie, Etat et Parc National des Cévennes), **le GAL Cévennes a soutenu de nombreux « petits » projets**, avec une aide moyenne de 23 977€. L'aide la plus élevée a été de 80 000€ et la plus basse de 4 000 €. A la même période, le GAL avait alloué 80% de l'enveloppe à des porteurs de projets.



- ✓ Un **effet levier déclencheur** : pour 37 porteurs de projets interrogés, 51% des projets n'auraient pas vu le jour sans l'aide LEADER,
- ✓ Un **effet levier amplificateur** : pour 39% des projets, de 3 à 4 € de l'Europe apportés pour 1€ d'aide publique nationale,
- ✓ Avec l'apport des cofinanceurs et l'enveloppe LEADER, ce sont **6 010 907 € qui ont permis la réalisation de nombreux projets** :

23 977 € d'aide LEADER en moyenne
58 % des aides LEADER < à 20 000 €



Des projets Où ?

Création ou développement de :

-  Commerces
-  Emplois
-  Nouvelles animations
-  Tiers-lieux
-  Sentiers, patrimoine bâti
-  Hébergement touristique

Gemmage



Cabane d'observation



Outils pédagogiques



Boucherie

Tiny house



Trottinettes



Recyclerie

Programme LEADER Quel impact ?

A la fois structurants et innovants, les projets ont répondu aux objectifs fixés par le GAL Cévennes à travers les indicateurs d'actions des 5 fiches actions (emploi, croissance, services). La démarche a intégré de la mise en réseau, de la coopération et de l'innovation :



EMPLOIS :

- 6 **entreprises** créées
- 45 structures à portée économique aidées
- 53 **emplois** créés ou maintenus

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE :

- 19 créations de circuits de **sentiers** et 12 restaurations de **patrimoine bâti** ;
- 21 augmentations de capacité et/ou montées en gamme d'**accueil touristique** ;
- 13 nouveaux **commerces/métiers de l'artisanat**, 19 **services de proximité** et 8 **tiers lieux** (coworking, jardins partagés) développés



INNOVATION :

- Nouveaux **partenariats**
- Valorisation nouvelle de **ressources locales**
- Nouvelles techniques de travail
- Nouveaux fonctionnements



TRANSITION ECOLOGIQUE :

- encouragée par le GAL, intégrée dans de nombreux projets :
- **Circuits-courts**
 - Sensibilisation à l'**environnement**
 - Rénovation-gestion écologique



GAL Cévennes

www.galcevennes.fr

Contact :

galcevennes@gmail.com

04 66 25 32 88

Le programme LEADER a participé à une réelle dynamique économique et un développement de la qualité de vie en Cévennes avec une dimension qualitative et durable.

Préparation du programme LEADER 2023-2027 en cours !